10 février 2020

FCF Co., Ltd. acquiert Bumble Bee Foods

Davies a agi à titre de conseiller juridique canadien de FCF Co., Ltd. relativement à l'acquisition par celle-ci, pour 928 millions de dollars américains, de l'ensemble des actifs de Clover Leaf Foods et de Bumble Bee Foods, les plus grandes sociétés nord-américaines spécialisées dans les fruits de mer non périssables, dans le cadre d'une procédure de vente menée aux termes de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et du *Bankruptcy Code* des États-Unis.

La société taïwanaise FCF est l'un des plus importants fournisseurs de services d'approvisionnement intégré du secteur des produits de la mer au monde et compte plus de 40 années d'expérience dans le négoce et la commercialisation des produits du thon. Clover Leaf Holdings, l'entreprise canadienne de Bumble Bee, détient les marques canadiennes de la société, soit Clover Leaf, Brunswick et Beach Cliff.

La clôture de la vente a eu lieu le 31 janvier 2020.

L'équipe de Davies affectée à cette opération comprenait Natasha MacParland, Natalie Renner, Emily Uza, Rob Nicholls, Mark Firman, Jim Dinning, Alysha Manji-Knight, Andrew Ellis, Daniel Pearlman et Stephen Dalby.